

VOS VERSEMENTS LIBRES SUR VOTRE PLAN D'ÉPARGNE SALARIALE EN QUELQUES CLICS !



Connectez-vous à votre Espace personnel depuis le site www.interepargne.natixis.com/epargnants

Deux modes d'authentification possibles :

Avec vos identifiants
(numéro d'entreprise et code serveur)
qui figurent sur vos relevés d'épargne
salariale, puis votre mot de passe.

OU

Avec votre
adresse e-mail
et votre mot de
passe⁽¹⁾.

Astuce



Première visite ?

Créez votre compte en ligne, muni de votre numéro d'entreprise et de votre code serveur.

Mot de passe oublié ?

Vous pouvez récupérer un nouveau mot de passe en saisissant votre adresse e-mail de connexion ou à l'aide de votre numéro d'entreprise et code serveur.

COMMENT EFFECTUER UN VERSEMENT EN LIGNE ?

Depuis le menu de votre Espace personnel, rendez-vous dans l'onglet « Vos opérations », puis cliquez sur la rubrique « Versements libres ».

Les étapes à suivre :

1

Mode de versement

Deux options s'offrent à vous :

> **Versement ponctuel** : par carte (CB, Visa, MasterCard) ou par prélèvement sur compte bancaire (en complétant le mandat SEPA en ligne),

> **Versement régulier** : par prélèvement automatique sur compte bancaire (libre choix de la périodicité : mensuelle, bimensuelle, trimestrielle, semestrielle ou annuelle).

2

Mode de versement

Choisissez le ou les plan(s) d'épargne et le ou les fonds sur lequel/lesquels vous souhaitez investir, puis saisissez le montant de votre versement en euros.

À savoir : Vous pouvez filtrer la liste des fonds proposés dans votre dispositif. Par exemple, vous pouvez n'afficher que les fonds correspondant à un profil de risque dynamique ou uniquement les fonds sur lesquels vous avez déjà investi).

3

Récapitulatif de vos choix et paiement

Cette page vous permet de visualiser votre choix d'investissement et de sélectionner votre mode de paiement.

Suivi de votre investissement

Vous pourrez visualiser votre investissement dans les jours qui suivent votre versement (selon la date de valorisation du(des) fonds sélectionné(s)), directement depuis la page « Versements libres ».

(1) Si vous avez opté dans la rubrique "Informations personnelles" pour le choix de votre adresse e-mail comme identifiant.

À savoir

Vous pouvez enregistrer sur votre Espace personnel les données de vos comptes bancaires. Plus besoin de les ressaisir à chaque transaction !

POURQUOI EFFECTUER DES VERSEMENTS PAR CARTE BANCAIRE SUR VOTRE PLAN D'ÉPARGNE SALARIALE⁽²⁾ ?

Ce moyen de versement ne présente que des avantages :

Simplicité d'utilisation

Plus besoin de nous adresser un chèque ou une autorisation de prélèvement sur compte bancaire si jamais votre carte a déjà été enregistrée sur le site ! Il suffit de vous connecter, muni de votre carte bancaire, au site Internet www.interepargne.natixis.com/epargnants.

Vous pouvez effectuer vos versements libres 7j/7 et 24h24.

Sécurité de votre transaction

Le versement par carte bancaire est réalisé grâce à un système d'encaissement sécurisé des transactions de paiement par Internet : cryptage SSL⁽³⁾, qui garantit la confidentialité et l'intégrité des échanges.

Vos coordonnées bancaires sont confidentielles et ne sont pas stockées par Natixis Interépargne.

Rapidité et gratuité

Plus de frais postaux, ni de délai d'affranchissement !

La date de valorisation de votre versement par carte bancaire est celle qui suit immédiatement le jour de votre demande.

Un petit geste pour la planète

En privilégiant ce mode de versement qui s'effectue en ligne, vous réduisez la consommation de papier, ainsi que les émissions carbone liées à l'envoi et à l'acheminement du courrier.

(2) Si vous remplissez les conditions pour adhérer au(x) plan(s) d'épargne salariale de votre entreprise. - (3) Secure Socket Layer.



DÉCOUVREZ VOS AUTRES SERVICES EN LIGNE !

Plusieurs services optionnels vous sont proposés en ligne :

› l'inscription aux relevés et documents en ligne :

recevez une notification par e-mail pour être tenu informé de la mise à disposition d'un nouveau relevé de compte ou document (avis d'opération, bulletin d'option...). Vous pourrez alors le consulter et le télécharger directement depuis votre Espace personnel.

› la création d'alertes personnalisées pour suivre l'évolution de vos supports de placement et de votre épargne :

- **les alertes sur fonds** : ce service vous permet de surveiller l'évolution du ou des fonds de votre choix. Vous recevez ainsi un e-mail ou un SMS en cas de hausse/baisse de la valeur liquidative du ou des fonds choisi(s) ou d'atteinte d'un plafond/seuil.
- **les alertes sur compte** : cette alerte vous permet de paramétrer l'envoi d'un e-mail récapitulatif le montant de vos avoirs disponibles et bloqués, à la fréquence désirée (mensuelle, trimestrielle ou semestrielle).

› l'abonnement à la newsletter pour vous accompagner dans le suivi et la gestion de votre compte et vous aider à optimiser vos placements.

Bénéficiez dès à présent de nos services en ligne !

Ils sont pratiques, sécurisés, écologiques et entièrement gratuits !

À tout de suite sur

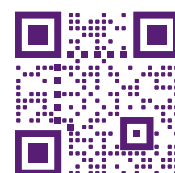
www.interepargne.natixis.com/epargnants

Retrouvez également votre épargne salariale depuis l'application mobile et tablette **Mon Épargne Salariale** et prolongez l'expérience sur **Apple Watch** !

Rendez-vous sur :



ou depuis ce document grâce au QR code à flasher ci-contre :



1281 6 4 1 7